

# DYNAMOTS

LE MAGAZINE DU SIEDS ET DE SES ENTREPRISES **21** MARS 2022

**ACTUALITÉS / P2**

Programme de rénovation  
énergétique

**RETOUR EN IMAGES / P11**

Inauguration de l'unité  
de méthanisation Meth'Innov

**DOSSIER / P6**

## LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ÉNERGIE

# SIÉDS

Fédérateur d'énergies

 **Seolis**  
SIEDS | Energies • Services

 **3D**  
ENERGIES

**GÉRÉDIS**  
Deux-Sèvres

## POINT SUR LES AUDITS ÉNERGÉTIQUES

# PROGRAMME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

## Passez à l'acte !

### PROGRAMME ACTEE

En mars 2021, le SIEDS a été désigné lauréat à l'**Appel à Manifestation d'Intérêt SEQUOIA\*** lancé dans le cadre du Programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique). Ce programme, porté par la FNCCR, permet d'aider les collectivités à mener à bien les projets de rénovation énergétique de leurs bâtiments (dans le cadre du décret tertiaire du 23 juillet 2019). Il est cofinancé dans le cadre

du dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie par les fournisseurs d'énergies dont SÉOLIS. Cette réponse positive nous a permis de **monter en compétence**, de **disposer de moyens supplémentaires** avec la création de deux postes d'économies de flux\*\*, d'aides au financement d'audits énergétiques et de maîtrise d'œuvre... et **d'intensifier ainsi les ressources pour l'accompagnement des communes.**



**SIEDS** | **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**  
Fédérateur d'énergies | **Passez à l'acte!**

### LES DEUX ÉCONOMES DE FLUX À VOTRE DISPOSITION



**Julien BLANCK**  
05 49 32 32 69  
renovation@sieds.fr



**Fabien LÉVÈQUE**  
05 49 32 32 71  
renovation@sieds.fr

« L'économiste de flux fait le lien entre les différents intervenants et il est le garant de l'efficacité énergétique du bâtiment. Nous exigeons du bureau d'étude un audit qualitatif et très détaillé qui sert de base de discussion entre le thermicien du SIEDS et le thermicien prestataire. Grâce à cette double vision, nous approfondissons les préconisations pour que les travaux soient les plus adaptés et durables possible. »

\*L'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) appelé SEQUOIA pour « Soutien aux Elus (locaux) : Qualitatif, Organisé, Intelligent et Ambitieux », est dédié à la rénovation énergétique des bâtiments communaux et « vise à apporter un soutien aux collectivités territoriales par l'attribution de fonds permettant de réduire les coûts organisationnels liés à la transition énergétique, ainsi que par la mise à disposition d'outils permettant de simplifier leurs actions ».



SERVICES PUBLICS LOCAUX  
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DES E-COMMUNICATIONS



territoire  
d'énergie

**ACTEE** Action de Collectivités  
Territoriales pour  
l'Efficacité Énergétique

\*\* Les postes d'économies de flux sont cofinancés par sept EPCI : Communauté de communes du Thouarsais, Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, Communauté de communes de l'Airvaudais Val du Thouet, Communauté de communes de Parthenay Gâtine, Communauté de communes de Val de Gâtine, Communauté d'agglomération du Niortais, Communauté de communes du Mellois en Poitou.

## AUDITS ÉNERGÉTIQUES

CHIFFRES DE L'ÉTAT DES LIEUX  
D'AVANCEMENT

## OBJECTIFS GLOBAUX

280

RÉEL 2021 (32)  
OBJ. 2022 (156)  
OBJ. 2023 (92)



■ Objectifs globaux  
■ Commandes passées  
■ Mission terminée

■ Planifiés première vague  
■ Bâtiments visités  
■ Restitution faite

DEUX TÉMOIGNAGES  
SUR CE DISPOSITIF

**Pascal LAGOGUÉE,**  
Maire de Saint-Maurice-  
Etussou (990 habitants)

« Nous avons pour projet de rénover notre salle des fêtes municipale, un bâtiment qui date des années 70, très mal isolé,

d'environ 500 m<sup>2</sup>, qui nous coûtait cher en chauffage. Ce dispositif est tombé à point nommé, avec une ingénierie qui nous faisait défaut, des compétences que nous n'avions pas en interne, mais également des perspectives de financements croisés indispensables, avec l'accès à des cabinets que nous n'aurions pas pu solliciter avec nos moyens. L'audit a été réalisé début janvier et les travaux (désamiantage de la toiture, isolation, rénovation des ouvertures...) devraient se réaliser dans le courant de l'année. Nous allons réussir à faire de cette salle des fêtes un bâtiment exemplaire, à énergie positive. »



**Jean-Pierre DIGET,**  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire  
de Chauray  
(7 500 habitants)

« Nous avons déjà identifié six bâtiments municipaux énergivores à auditer, nous avons l'intention

de nous inscrire dans cette démarche au long court, une dynamique collective ; nous sommes convaincus que c'est le sens de l'Histoire.

Le premier audit a concerné notre « pôle élus », au sein de la mairie ; les travaux interviendront à l'été 2022. Puis suivra un audit sur notre école primaire, la plus grande du département, et les salles des fêtes et les salles omnisports. En sollicitant le SIEDS à travers ce dispositif, nous bénéficions de techniciens de haut niveau et de données très précises, pour affiner nos prises de décisions. »

## PROJETS DE TERRITOIRE

# → UN NOUVEAU PARC ÉOLIEN POUR LA SAEML 3D ENERGIES « LES HERBES BLANCHES »



**Cette installation sera située sur la commune de Voulmentin, au nord du département des Deux-Sèvres et composée de 5 éoliennes d'une puissance unitaire de 2,30 mégawatts. La production annuelle attendue est d'environ 22 millions de kilowattheures, ce qui correspond à la consommation annuelle d'environ 9 000 foyers hors chauffage. Le site des Herbes Blanches sera raccordé au tout récent poste source GÉRÉDIS situé sur la commune de Saint-Aubin-du-plain.**

Le développement et l'aboutissement de ce projet de territoire a été possible grâce aux compétences internes de 3D ENERGIES, acquises depuis plus d'une dizaine d'années et la volonté des gouvernances du Groupe SIEDS de faire croître les capacités de production EnR. 3D ENERGIES donne une place prépondérante à la communication et à l'implication des collectivités dans ses projets de Territoire : la construction du parc des Herbes Blanches se fait en concertation étroite avec la commune et les riverains, au travers d'un comité de suivi qui se réunit régulièrement pour échanger sur les phases de chantier et les enjeux associés.

De par ses engagements en termes de responsabilité sociétale, 3D ENERGIES accorde une attention particulière aux aspects environnementaux. Ainsi lors du chantier et de l'exploitation de ce parc, des expertises locales seront sollicitées comme Deux-Sèvres Nature Environnement, Bocage Pays Branché ou encore l'écologue OGEO. Les objectifs recherchés sont de réduire l'impact des activités du site tout au long de



son cycle de vie (construction et exploitation) sur l'environnement. La mise en œuvre de mesures compensatoires telles que les plantations de haies, le maintien des populations de chauves-souris, la préservation des gîtes à saproxylophage... doit ainsi permettre une exploitation durable et exemplaire de ce site de production.

À ce jour, le calendrier prévisionnel de construction est le suivant :

- **Septembre à octobre 2022 :** mise en place des réseaux inter éoliennes
- **Octobre 2022 à janvier 2023 :** création des pistes d'accès et des plateformes de grutages
- **Janvier à mars 2023 :** création des fondations
- **Avril à septembre 2023 :** montage des éoliennes
- **Dernier trimestre 2023 :** mise en service et période de tests de chacune des éoliennes.



**Ce nouveau parc d'une puissance totale de 11,5 MW va ainsi permettre à 3D ENERGIES de passer le seuil symbolique des 100 MW et totaliser une production annuelle d'environ 210 GWh soit près de 12 % des besoins actuels de consommation de notre territoire couverts par la production d'origine éolienne.**

## DÉPLOIEMENT

# → AVANCÉE DU DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY GÉRÉDIS

Prévu sur une période de 6 ans, de 2021 à 2026, le déploiement consiste à renouveler 160 000 compteurs concernant principalement les foyers, les petites entreprises, les bâtiments communaux et l'éclairage public.



GÉRÉDIS a célébré la pose du  
**20 000<sup>ème</sup>**  
**COMPTEUR COMMUNICANT**  
le 3 février dernier, soit plus  
de 10 % de son objectif final.

Les équipes de GÉRÉDIS, d'OTI France et de PARERA Services restent pleinement mobilisées pour assurer un déploiement de qualité dans les communes du département dans un esprit de pédagogie et d'échanges.

→ Pour toute information sur le déploiement dans votre commune :

- Site Internet : [www.linkygeredis.fr](http://www.linkygeredis.fr)
- Adresse mail : [linky@geredis.fr](mailto:linky@geredis.fr)
- Ligne téléphonique : 0801 90 23 40.



## MANIFESTATION

## 4<sup>ème</sup> CONGRÈS DES COLLECTIVITÉS DES DEUX-SÈVRES

Cette manifestation, organisée par l'Association des Maires des Deux-Sèvres, aura lieu le vendredi 6 mai 2022, au Parc des Expositions de Noron, à Niort. À cette occasion, est convié l'ensemble des élus locaux mais aussi les proches collaborateurs administratifs et techniques.



Le SIEDS, partenaires de cet événement, conduira une table ronde au cours de l'après-midi sur thème de la maîtrise de l'énergie et notamment sur les aides liées à la rénovation énergétique. Il sera également présent au salon des partenaires au stand « Groupe SIEDS ».

**Nous espérons  
que vous viendrez nombreux  
à cette manifestation,  
moment privilégié  
de rencontres, d'échanges  
et de convivialité.**



# LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ÉNERGIE



**Alain GABILLY**  
3<sup>e</sup> vice-président  
du SIEDS et  
président de la  
Commission  
communication.

## « NOUS SOMMES ENTRÉS DANS L'ÈRE DU NUMÉRIQUE ET DE LA DÉMATÉRIALISATION. »

Depuis plusieurs années, la plupart des administrations se sont engagées dans un programme de simplification des démarches administratives, afin de mieux répondre aux attentes des usagers et d'améliorer la qualité du service qui leur est rendu. La numérisation permet de fluidifier les processus et de favoriser une communication plus simple entre les différents services publics. Elle bénéficie également aux entreprises, un accès à l'information plus rapide pouvant engendrer des gains de productivité, et améliorer les services rendus aux clients.

Les collectivités s'adaptent, elles aussi, aux évolutions des besoins des usagers. Tout comme le Groupe SIEDS, qui a développé ses propres outils pour répondre aux enjeux de la digitalisation et aux réglementations en vigueur. En plus d'une présence accrue sur les médias sociaux, nous proposons aussi sur notre site un nouvel « Espace Collectivité » à destination des communes, des intercommunalités et des élus, leur permettant de réaliser les demandes de travaux en ligne ou encore d'accéder au suivi des demandes d'aides. Cette dynamique se traduit également par la création d'un cadastre solaire, un outil gratuit et interactif qui permet d'évaluer le potentiel de chaque toiture du département, d'un espace client Linky GÉRÉDIS et de l'agence en ligne Sélia (voir en page 9).



## LE CADASTRE SOLAIRE : UNE CARTOGRAPHIE À TRÈS GRANDE ÉCHELLE DU POTENTIEL SOLAIRE DU TERRITOIRE

Le SIEDS, au travers sa compétence Système d'Information Géographique d'intérêt local (SIGil), a proposé la mise en place d'un cadastre solaire sur le département.

Ce nouvel outil gratuit et interactif permet, pour chaque toiture donnée, de connaître immédiatement l'intérêt d'une installation solaire. Cette plateforme numérique est basée sur une cartographie précise de chaque toiture et pan de toit du département.

**Son objectif ?** Évaluer le potentiel solaire de chaque bâtiment pour considérer l'usage possible de l'énergie solaire sur le territoire, qu'il soit thermique (pour la production d'eau chaude) ou photovoltaïque (pour la production d'électricité).



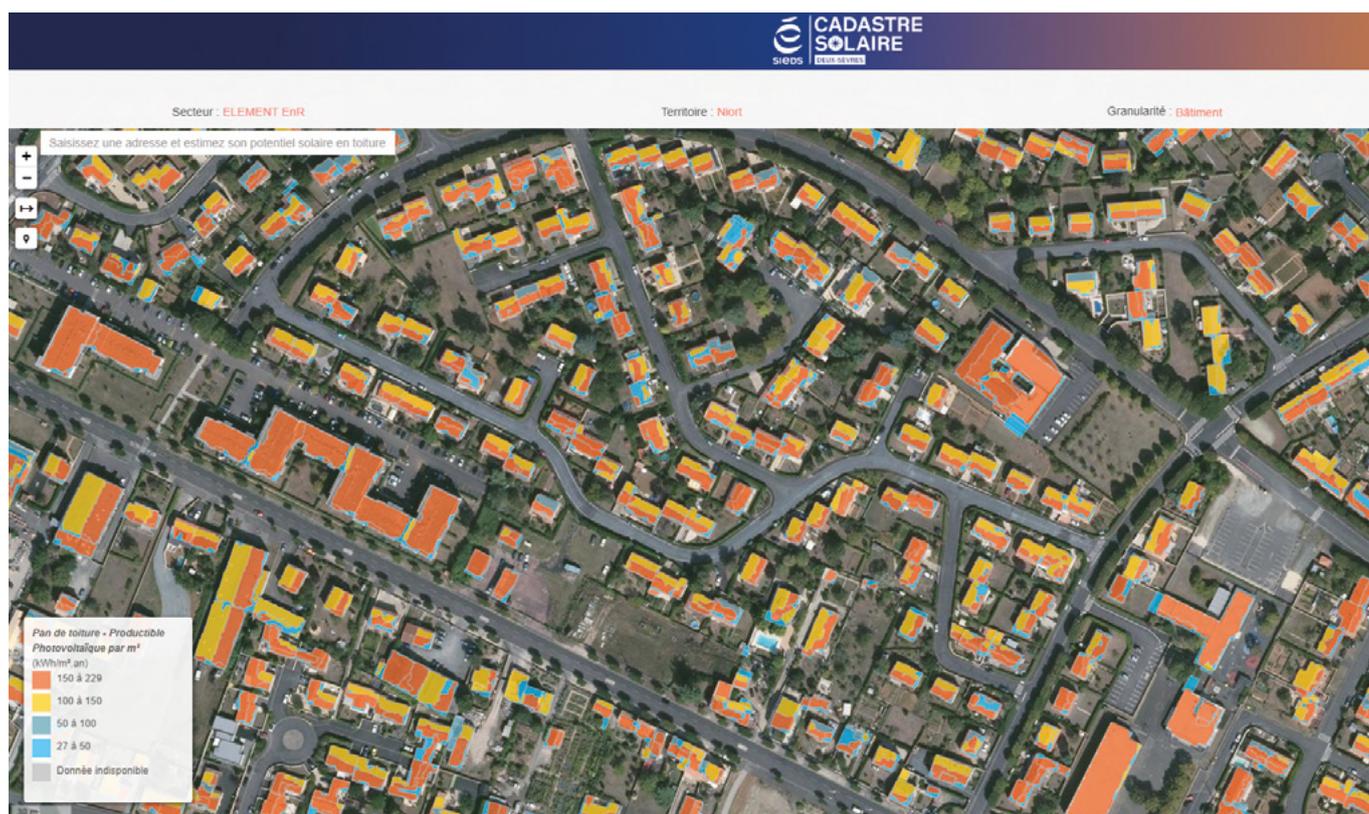
### DEUX ACCÈS DISTINCTS

POUR DEUX TYPES  
D'UTILISATEURS DISTINCTS :

- **Un accès collectivité**, sur le site [siterre.fr](http://siterre.fr), permettant de consulter les données agrégées, et d'utiliser les fonctions de filtrage pour définir les segments de parc à cibler.
- **Un accès grand public** à travers un portail simplifié dédié sur chaque territoire. Ce portail décrit la démarche proposée, et permet

de saisir une adresse pour que le particulier accède directement à la modélisation de sa toiture. Cette option d'ouverture au grand public est en cours d'étude.

Le cadastre est mis à disposition de chaque EPCI du département qui le souhaite. Ils disposeront ainsi d'un outil pour animer et mettre en œuvre leurs politiques de développement du solaire dans le cadre de leurs politiques de transition énergétique (PCAET...).



## DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2022, VOUS POUVEZ EFFECTUER VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE



Depuis plusieurs années, le gouvernement s'est engagé dans un programme de simplification des démarches administratives pour mieux répondre aux attentes des usagers et améliorer la qualité du service qui leur est rendu. Simplifier les formulaires, proposer la dématérialisation des demandes dans tous les services publics permet en effet **d'améliorer la qualité et la relation de service avec les usagers.**

Poursuivant ce même dessein, les collectivités s'adaptent, elles aussi, aux évolutions des besoins des usagers. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes doivent désormais permettre à leurs usagers un service de saisine par voie électronique (SVE) pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme. Dans notre Département des Deux-Sèvres, profitant de l'existence de l'outil SIGil'urba, le **SIEDS a été missionné par le Ministère de la Cohésion des Territoires**



**pour accompagner toutes les mairies et les intercommunalités dans cette démarche et faire entrer l'urbanisme dans l'ère du numérique.**

Au cours du dernier trimestre de l'année 2021 l'outil « **Guichet Numérique** » a été présenté aux **secrétaires de mairie** qui ont été formés à son environnement.

Plus besoin d'effectuer le dépôt du dossier au format papier, en mairie aux jours et heures d'ouverture au public. Les démarches se font immédiatement en version numérique.

Particuliers ou professionnels, rendez-vous sur : <https://gnau-sieds.operis.fr>



## ESPACE COLLECTIVITÉ SIEDS

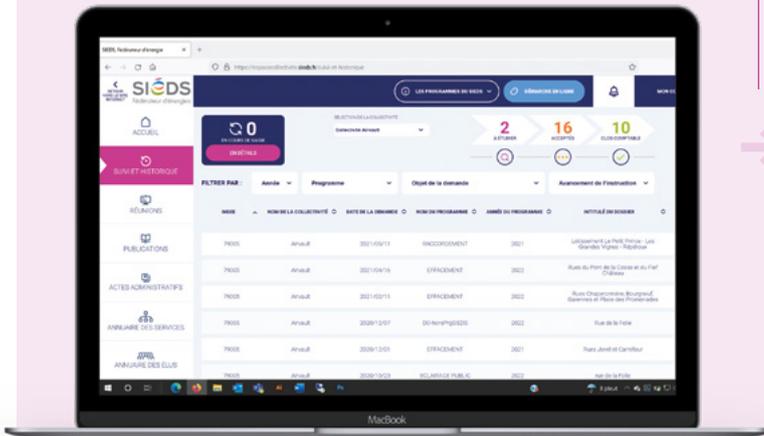
Depuis quelques mois maintenant, les élus du SIEDS et les collectivités ont la possibilité de se connecter à ce nouvel extranet qui leur est entièrement dédié.



L'objectif principal de l'Espace Collectivité est de permettre aux collectivités de réaliser leurs demandes de travaux en ligne, un gain réel de temps, de réactivité et de simplification des démarches.

Les deux nouveaux programmes de travaux : **Audit énergétique** et **Soutien à l'investissement pour la rénovation énergétique des bâtiments publics** sont également concernés. Toute demande doit être réalisée en ligne via l'Espace Collectivité.

- ➔ Les élus peuvent également accéder :
- à l'annuaire des élus et des services du SIEDS
  - aux coordonnées de leur référent territorial
  - au suivi et historique des demandes d'aides
  - aux actes administratifs
  - aux comptes rendus des réunions
  - à l'agenda en lien avec le SIEDS
  - aux actualités et publications du SIEDS.

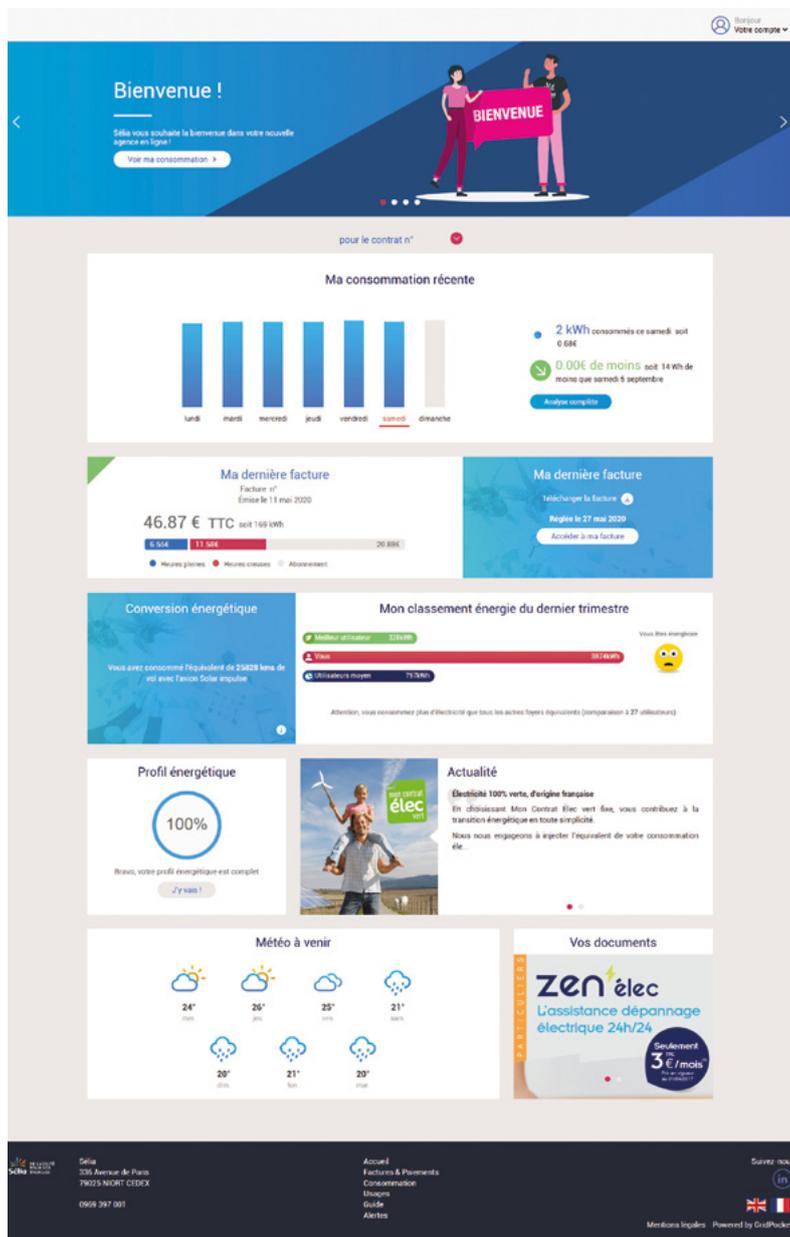
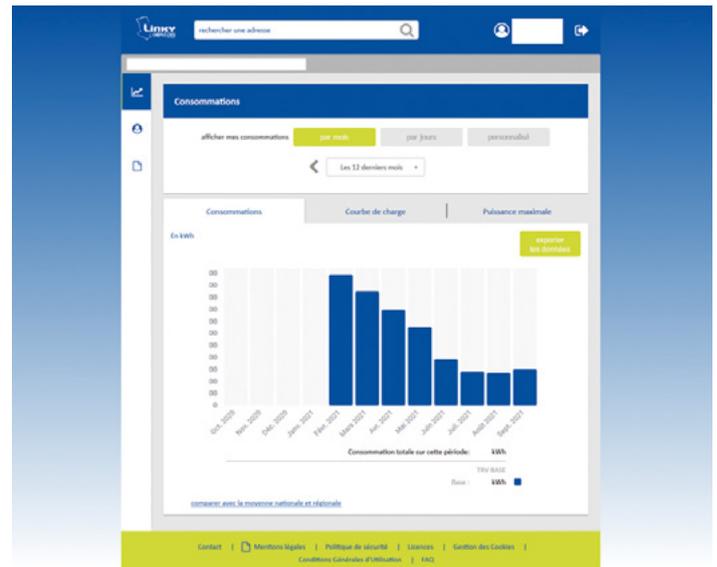


## ESPACE CLIENT LINKY GÉRÉDIS

L'Espace Client Linky GÉRÉDIS est ouvert depuis octobre 2021, aux clients équipés du compteur Linky GÉRÉDIS. Il s'agit de la première phase d'ouverture pendant laquelle les clients ont la possibilité d'ouvrir spontanément leur compte en consultant notre site Internet ou en nous sollicitant. Il leur permet d'accéder à leurs données de consommation, un bon moyen de mieux appréhender les dépenses énergétiques de son foyer.



➔ Espace accessible depuis l'adresse <https://espace-client.linkygeredis.fr> ou en cliquant sur le lien « Espace client » présent en haut de page du site Internet Linky GÉRÉDIS <https://www.linkygeredis.fr/>



## AGENCE EN LIGNE SÉLIA

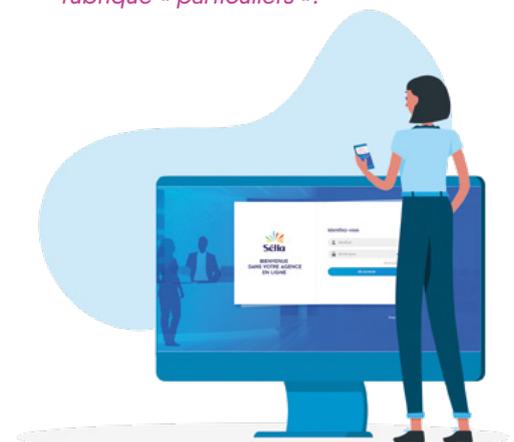


Pour gérer son contrat d'énergie et maîtriser sa consommation en quelques clics, la nouvelle agence en ligne de SÉLIA dédiée aux clients résidentiels a vu le jour.

Grâce à une interface intuitive et conviviale, les clients peuvent garder le lien, où qu'ils soient, depuis l'appareil de leur choix (ordinateur, smartphone ou tablette), pour une gestion de leurs contrats d'énergie simplifiée, et une consommation maîtrisée.

Des services pratiques leur permettent de gérer leur contrat sans contraintes. Cette agence en ligne est une véritable aide dans la compréhension de sa consommation d'énergie et peut ainsi permettre de faire des économies.

➔ Agence accessible sur [www.selia-energies.fr](http://www.selia-energies.fr), rubrique « particuliers ».



## ➔ RECRUTEMENT

Les femmes et les hommes qui œuvrent au quotidien sont le cœur de la réussite de nos entreprises. Le bien-être de nos agents et la qualité de vie au travail sont des conditions primordiales à leur évolution et à leur épanouissement professionnel. Leur protection et leur sécurité sont une autre prérogative, encore plus évidente lors d'une crise sanitaire.

Si le contexte a été particulier ces derniers mois, les emplois sont toujours créés avec l'idée de pérennité. Le renouvellement du personnel est assuré par les recrutements annuels. Les nouveaux arrivants sont accueillis au travers de parcours d'intégration et qualifiant à nos métiers. Ils participent également à une journée annuelle d'accueil des nouveaux embauchés dont le but est notamment la découverte du Groupe. Le tutorat complète nos dispositifs, en valorisant la transmission des compétences. Notre Groupe favorise aussi l'insertion professionnelle au travers de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation et de contrats en alternance.

**18**  
SALARIÉS  
STATUTAIRES  
ONT ÉTÉ EMBAUCHÉS

### MOBILITÉ INTERNE

**8** AGENTS ONT  
CHANGÉ DE POSTE  
SUITE À PUBLICATION  
OU MUTATION

La politique du Groupe SÉOLIS en matière de formation professionnelle se traduit chaque année par un plan de formation conséquent. Il vise à développer les compétences des salariés, indispensables au bon fonctionnement et au développement des entreprises.

Il recrute aussi, régulièrement, des « seniors ». Les promotions internes y sont privilégiées.

## MÉDAILLES DU TRAVAIL ET DES IEG

Le Groupe SÉOLIS est heureux d'honorer chaque année ses salariés au titre des médailles du travail et des médailles professionnelles. Distinctions honorifiques, ces médailles sont l'occasion de récompenser l'ancienneté de services de nos salariés.

MÉDAILLE DU TRAVAIL				MÉDAILLE IEG (Industries Electriques et Gazières)			
<b>40 ANS</b> MÉDAILLE DU TRAVAIL	<b>35 ANS</b> MÉDAILLE DU TRAVAIL	<b>30 ANS</b> MÉDAILLE DU TRAVAIL	<b>25 ANS</b> MÉDAILLE DU TRAVAIL	<b>35 ANS</b> MÉDAILLE IEG	<b>30 ANS</b> MÉDAILLE IEG	<b>25 ANS</b> MÉDAILLE IEG	<b>20 ANS</b> MÉDAILLE IEG
<b>GRAND OR</b>	<b>OR</b>	<b>VERMEIL</b>	<b>ARGENT</b>	<b>OR</b>	<b>VERMEIL</b>	<b>ARGENT</b>	<b>BRONZE</b>
SÉOLIS Philippe GÉRÉDIS Fabrice Pascal Éric	SÉOLIS Christophe Chantal GÉRÉDIS Nathalie Jean-Claude Évelyne Bruno Fabrice Alain	SÉOLIS Emmanuel GÉRÉDIS Agnès Laurent Nathalie Sébastien Srréphane Michel Gilles Géraldine	SÉOLIS Émilie Emmanuelle Claudine Nicolas Laëtitia Carole Rémy GÉRÉDIS Guillaume Mickaël Anthony	SÉOLIS Fédérico GÉRÉDIS Nathalie Jean-Claude Bruno Alain Jean-Luc	SÉOLIS Sacha Isabelle Florence GÉRÉDIS Agnès Frédéric Éric Fabien Stéphane Christophe Florence	SÉOLIS Marielle GÉRÉDIS Magalie	SÉOLIS Émilie Karine Nicolas Cécile Emmanuel Rémy GÉRÉDIS Benoit Wilfried

## INAUGURATION METH'INNOV

Le 8 octobre dernier, Séolis PROD inaugurait l'unité de méthanisation METH'INNOV à Melle aux côtés des autres actionnaires, la coopérative des agriculteurs Coop'alia et NASKEO Environnement, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'ADEME, du Département des Deux-Sèvres, de la Chambre d'agriculture régionale et départementale, de la commune de Melle, de M. Aubry, Préfet des Deux-Sèvres et bien sûr de M. Maroteix Président de la SAS Meth'innov. Projet de territoire, cette unité s'inscrit parfaitement dans notre démarche de développement durable et contribue à la transition énergétique.



En fonctionnement depuis fin 2020, cette centrale produit en moyenne 200 m<sup>3</sup> normalisés de biométhane par heure et par mois ce qui permet d'alimenter en gaz vert 18 % du gaz consommé par une ville comme Melle (citoyens, entreprises et transporteurs compris).



Elle participe aussi aux objectifs régionaux et nationaux de réduction de gaz à effet de serre, en évitant l'émission d'environ

**3 650 †**  
de CO<sub>2</sub> par an

## MINI INAUGURATIONS INTERNES

La mise en place prochaine du nouvel outil de conduite des réseaux électriques a conduit GÉRÉDIS à réaliser des travaux d'adaptation du bâtiment hébergeant le Centre de Conduite Départemental (CCD). L'inauguration du 11 octobre a marqué l'aboutissement de son projet de modernisation (amélioration, réfection et mise aux normes PMR du bâtiment et de ses accès) en présence des équipes et de nos gouvernances.

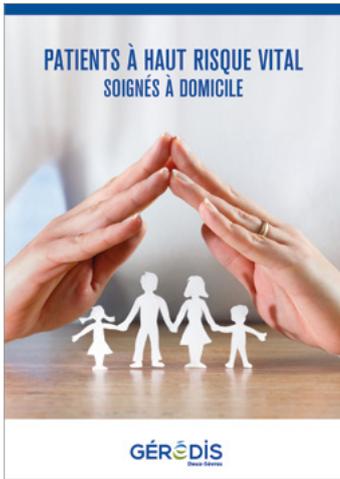
Ce fut l'occasion d'échanger avec les utilisateurs autour de ce nouvel espace rénové !

Le 14 octobre, SÉOLIS a inauguré de son côté le nouvel accueil Ampère fraîchement restauré. Après plusieurs semaines d'échanges et quelques semaines de travaux, c'est avec les hôtes d'accueil, l'équipe projet et en présence de nos gouvernances et de Roland Motard, Président du SIEDS, que s'est déroulée l'inauguration.



# DÉPLIANTS GÉRÉDIS

TROIS NOUVEAUX DÉPLIANTS ONT VU LE JOUR ET VIENNENT AINSI COMPLÉTER LA COLLECTION DES PETITS GUIDES PRATIQUES DE GÉRÉDIS.



## PATIENTS À HAUT RISQUE VITAL SOIGNÉS À DOMICILE

Ce dépliant répond à la préoccupation de GÉRÉDIS de bien informer et de bien conseiller. Il s'adresse aux Patients à Haut Risque Vital pour lesquels l'alimentation en électricité est une priorité.

## L'INSTALLATION DES POSTES DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ SUR LE DOMAINE PRIVÉ

Les postes de distribution, qui permettent la transformation de l'électricité Haute Tension en Basse Tension, ne sont pas toujours « installables » sur le domaine public. Ils sont pourtant nécessaires à l'alimentation électrique des foyers ce qui oblige parfois de solliciter les domaines privés.

Dans ce dépliant, vous retrouverez :

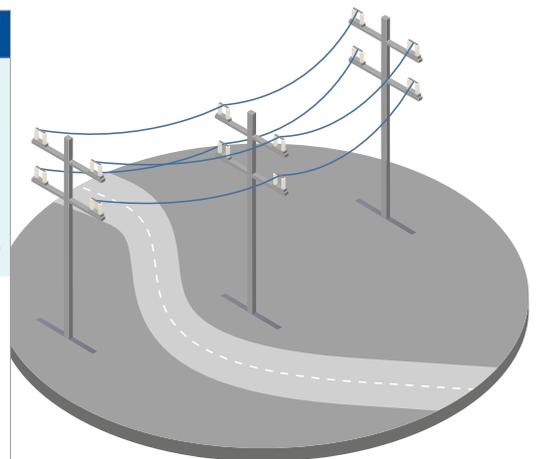
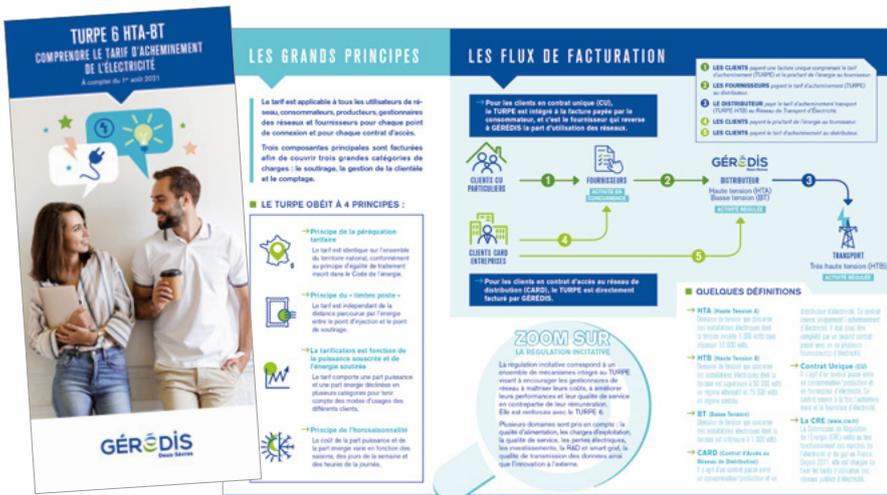
- Les raisons de l'installation sur le domaine privé
- Les étapes de notre démarche
- Les différents types de postes de distribution.

## TURPE 6 HTA-BT, COMPRENDRE LE TARIF D'ACHEMÈNEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ

En tant qu'entreprise de service public, GÉRÉDIS assure le développement, l'exploitation et l'entretien du réseau public de distribution d'électricité en Deux-Sèvres pour le bénéfice de chacun.

Pour accomplir ses missions quotidiennes, il perçoit auprès des utilisateurs du réseau, les tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE).

Pour en comprendre les grands principes, GÉRÉDIS a mis à disposition un dépliant concernant le TURPE 6 HTA-BT, nouveau tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> août 2021.



L'ensemble de ces dépliants peuvent être consultés sur le site Internet de GÉRÉDIS : [www.geredis.fr](http://www.geredis.fr)